

Le Chant dans la Présentation Générale du Missel Romain

Tous tes chants de la messe n'ont pas la même fonction (PGMR 37)

- a) certains constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, comme l'hymne Gloria, le psaume responsorial, l'Alléluia et le verset avant l'Évangile, le Sanctus, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la communion ;
- b) certains autres, comme les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (Agnus Dei / Agneau de Dieu) et la communion, accompagnent un rite.

L'importance du chant

39. L'Apôtre invite les fidèles qui se rassemblent dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (cf. Col 3, 16). Le chant est en effet le signe de l'allégresse du cœur (cf. Ac 2,46). Aussi saint Augustin dit-il justement: "Chanter est le fait de celui qui aime", et selon un proverbe ancien: "Bien chanter, c'est prier deux fois".

40. On fera donc grand usage du chant dans les célébrations, en tenant compte de la mentalité des peuples et des aptitudes de chaque assemblée. S'il n'est pas toujours nécessaire, par exemple aux messes de semaine, de chanter tous les textes qui, par eux-mêmes, sont destinés à être chantés, on mettra tout le soin possible pour que le chant des ministres et du peuple ne soit pas absent des célébrations, les dimanches et fêtes de précepte.

Cependant en choisissant les parties qui seront effectivement chantées, on donnera toutefois la priorité à celles qui ont plus d'importance, et surtout à celles qui doivent être chantées par le prêtre, le diacre ou le lecteur, avec réponse du peuple, ou qui doivent être prononcées simultanément par le prêtre et le peuple

Le chant d'entrée (l'Introït)

47. Lorsque le peuple est rassemblé, tandis que le prêtre entre avec le diacre et les ministres, on commence le chant d'entrée (introït). Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres.

Le Kyrie eleison

52. Après l'acte pénitentiel, on commence toujours le Kyrie eleison, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans l'acte pénitentiel lui-même. Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement exécuté par tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie.

Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse la répéter davantage. Quand le Kyrie est chanté comme faisant partie de l'acte pénitentiel, on fait précéder d'un " trope " chaque acclamation.

Le Gloria in excelsis

53. Le Gloria est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Église, rassemblée dans l'Esprit Saint, glorifie Dieu le Père ainsi que l'Agneau qu'elle supplie. On ne peut jamais remplacer le texte de cette hymne par un autre. Le Gloria est entonné par le prêtre ou, si cela est opportun, par un chantre ou par la chorale ; il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par la chorale elle-même. Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par deux chœurs qui alternent.

On chante ou on dit le Gloria le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans des célébrations particulières plus solennelles.

Liturgie de la Parole

55...57. La partie principale de la liturgie de la Parole est constituée par les lectures tirées de la sainte Ecriture, avec les chants qui s'y intercalent. Dans les lectures, la table de la parole de Dieu est dressée pour les fidèles, et les trésors bibliques leur sont ouverts. Il importe par conséquent d'observer l'ordonnance des lectures bibliques, qui montre bien l'unité de l'un et l'autre Testament et de l'histoire du salut, et il n'est jamais permis de remplacer les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes non bibliques.

Le psaume responsorial

61. La première lecture est suivie du psaume responsorial qui fait partie intégrante de la liturgie de la Parole et a une grande importance liturgique et pastorale, car il favorise la méditation de la parole de Dieu. Le psaume responsorial correspond à chaque lecture et se prend d'ordinaire dans le lectionnaire.

Il importe que le psaume responsorial soit chanté, au moins pour ce qui est de la réponse du peuple. Le psalmiste, ou chantre du psaume, exécute les versets du psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute; habituellement celle-ci participe par un refrain, à moins que le psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans reprise d'un refrain. Cependant, pour que le peuple puisse plus facilement donner une réponse en forme de psalmodie, on a choisi quelques textes de refrains et de psaumes pour les différents temps de l'année ou pour les différentes catégories de saints, que l'on peut employer, au lieu du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le psaume est chanté. Si le psaume ne peut pas être chanté, on le récitera de la manière la plus apte à favoriser la méditation de la parole de Dieu.

L'acclamation avant l'Evangile

62. Après la lecture qui précède immédiatement l'Evangile, on chante l'Alléluia ou un autre chant établi par les rubriques, selon ce que demande le temps liturgique. Ce genre d'acclamation constitue un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, par lequel l'assemblée des

fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Évangile, le salue et professe sa foi en chantant. L'acclamation est chantée par tous debout, la chorale ou le chantre donnant l'intonation et, le cas échéant, on répète l'acclamation ; le verset est chanté par la chorale ou le chantre.

- a. L'Alléluia est chanté en tout temps en dehors du Carême. Les versets sont pris au lectionnaire ou au Graduale.
- b. Pendant le Carême on remplace l'Alléluia par un verset avant l'Évangile, qui se trouve dans le lectionnaire. On peut encore chanter un autre psaume ou "trait", tel qu'on le trouve dans le Graduale.

63. Quand il n'y a qu'une seule lecture avant l'Évangile :

- a. Au temps où l'on doit dire l'Alléluia, on peut employer soit le psaume alléluiaïque, soit le psaume suivi de l'Alléluia avec son verset.
- b. Au temps où l'on ne doit pas dire l'Alléluia, on peut employer ou bien le psaume et le verset avant l'Évangile, ou bien le psaume seulement.
- c. Si on ne les chante pas, on peut omettre l'Alléluia ou le verset avant l'Évangile.

64. La séquence, qui est facultative sauf aux jours de Pâques et de la Pentecôte, est chantée avant l'Alléluia.

la profession de foi

68. Le Symbole doit être chanté ou dit par le prêtre avec le peuple, le dimanche et les jours de solennité; on peut aussi le dire lors de célébrations particulières plus solennelles. S'il est chanté, il est entonné par le prêtre ou, si cela est opportun, par un chantre ou par la chorale;

mais il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale. Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par deux chœurs qui se répondent l'un l'autre.

Liturgie eucharistique

72. A la dernière Cène, le Christ a institué le sacrifice et le banquet pascal par lequel le sacrifice de la croix est sans cesse rendu présent dans l'Église lorsque le prêtre, représentant le Christ Seigneur, accomplit cela même que le Seigneur lui-même a fait et qu'il a transmis à ses disciples pour qu'ils le fassent en mémoire de lui.

La préparation des dons

74. La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire (Cf. PGMR 37b) qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'entrée (PGMR 48). Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même lorsqu'il n'y a pas de procession des dons.

La prière eucharistique

- 79.** On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la prière eucharistique :
- b. L'acclamation: toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le Sanctus. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre.
 - c. L'épiclese: par des invocations particulières, l'Eglise implore la puissance de l'Esprit Saint, pour que les dons offerts par les hommes soient consacrés, c'est-à-dire deviennent le Corps et le Sang du Christ et pour que la victime sans tache, qui sera reçue dans la communion, profite au salut de ceux qui vont y participer.
 - e. L'anamnèse: en accomplissant l'ordre reçu du Christ Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres, l'Église fait mémoire du Christ lui-même, célébrant principalement le mémorial de sa passion bienheureuse, de sa glorieuse résurrection, et de son ascension dans le ciel.

La fraction du pain

Le prêtre rompt le pain et met dans le calice une parcelle de l'hostie pour signifier l'unité du Corps et du Sang du Seigneur dans l'œuvre du salut, c'est-à-dire le Corps du Christ Jésus vivant et glorieux. L'invocation Agnus Dei (Agneau de Dieu) est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots: dona nobis pacem (donne-nous la paix).

La communion

86. Pendant que le prêtre consomme le Sacrement, on commence le chant de communion pour exprimer par l'unité des voix l'union spirituelle entre les communiants, montrer la joie du cœur et mettre davantage en lumière le caractère « communautaire » de la procession qui conduit à la réception de l'Eucharistie. Le chant se prolonge pendant que les fidèles communient. Mais il s'arrêtera au moment opportun s'il y a une hymne après la communion.

87. Pour le chant de communion, on peut prendre soit l'antienne du Graduale romanum, avec ou sans psaume, soit l'antienne avec son psaume du Graduale simplex, ou un autre chant approprié approuvé par la Conférence des évêques. Le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple.

S'il n'y a pas de chant, l'antienne proposée dans le Missel peut être dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d'entre eux, soit par un lecteur ou, à défaut, par le prêtre, après avoir lui-même communié et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles.

88. Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange.

En + le silence

56. La liturgie de la Parole doit se célébrer de manière à favoriser la méditation, c'est-à-dire en évitant toute forme de précipitation qui empêche le recueillement. Il est même bon qu'elle comprenne quelques brefs moments de silence, adaptés à l'assemblée réunie : par ce moyen, avec l'aide de l'Esprit Saint, la parole de Dieu est accueillie dans le cœur et la réponse de chacun se prépare dans la prière. Ces moments de silence peuvent être observés opportunément, par exemple avant de commencer la liturgie de la Parole, après la première et la seconde lecture, et enfin après l'homélie. (et même de manière générale durant toute la célébration de la messe)

**Les Chants notés de l'assemblée,
un outil indispensable à découvrir et à redécouvrir !
(Bayard éditions)**



**CHANTS NOTÉS
DE L'ASSEMBLÉE**

**Toutes les partitions indiquées dans ce livret sont disponibles
auprès de la Commission de Musique Liturgique à l'Evêché
d'Annecy - coordonnées page suivante - moyennant le coût des
photocopies et des frais de port.**

**Enfin, n'oubliez pas que si vous faites des photocopies de
partitions musicales, n'oubliez pas de vérifier que votre
paroisse s'est bien acquittée des frais de reproduction auprès du
SECLI (Secrétariat des Editeurs de Chants pour la Liturgie):
www.secli.cef.fr**